

Livret d'accueil

L'école maternelle Simone Signoret



- 1. Présentation de l'école et du personnel**
- 2. Le règlement intérieur**
- 3. La petite section**
- 4. La rentrée échelonnée**
- 5. Visite des locaux**

A l'école maternelle il y a 6
classes:

- 1 TPS/PS
- 1 PS
- 2 MS
- 2 GS

Environ 155 enfants inscrits

Equipe éducative : les ATSEMS

De gauche à droite :

Emmanuelle Roque, Sylvie Sauvanot, Nadège Hermann, Gloria de Barros, Claire Corrêa



Equipe éducative : les enseignantes

de gauche à droite :

Mme Panel Sylvie, Mme Bartoli Amandine (en haut), Mme Rochat Ghislaine, Mme Greuling Cécile, Mme Rocheblave Corinne, Mme Bonpain Céline. (photo prise en juin 2019 hors covid)



Equipe éducative :
les AESH, les personnels qui accompagnent les enfants en
situation de handicap

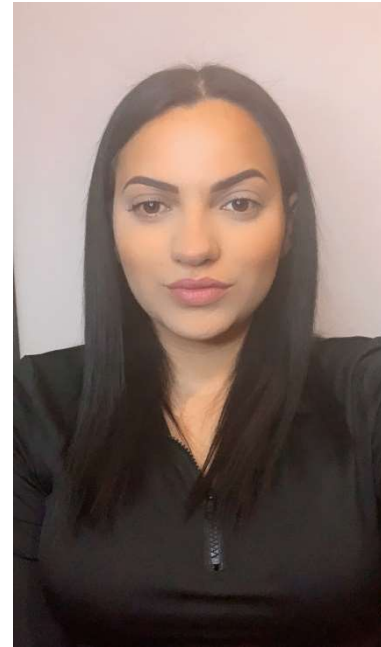
Seher Oguz



Mélanie Gil



Equipe du p riscolaire :
le r gisseur : M. Laurent Tharaud
la r f rente : Mme Chaneze Mebarki



Point sur le règlement du périscolaire

les horaires :

accueil du matin	7h30 - 8h15
pause méridienne	11h30 -13h20
accueil du soir : temps récréatif	16h30 -17h
sortie échelonnée	17h – 18h

Les inscriptions se font en ligne dans l'espace citoyen

Vos interlocuteurs : le régisseur et le référent

Règlement intérieur:

Les horaires d'accueil de l'école (lundi, mardi, jeudi, vendredi)

Entrée: le matin 8h20-8h30

après-midi 13h20-13h30

Sortie: le midi 11h20-11h30

après-midi 16h20-16h30

A savoir : nous proposons deux ouvertures du portail à 10h10 et 14h30: pour les rdv médicaux, les prises en charge orthophoniques... **il est nécessaire de prévenir l'enseignante à l'avance et par écrit .**

Règlement intérieur:

Les horaires d'accueil de l'école (lundi, mardi, mercredi matin, jeudi, vendredi)

Entrée: le matin 8h20-8h30

après-midi 13h20-13h30

Sortie: le midi 11h20-11h30

après-midi 16h20-16h30

A savoir : nous proposons deux ouvertures du portail à 10h10 et 14h30: pour les rdv médicaux, prises en charge orthophoniques... **il est nécessaire de prévenir l'enseignante à l'avance et par écrit .**

A la rentrée 2021, l'instruction est obligatoire : si le choix des parents c'est l'école maternelle alors l'inscription implique **l'assiduité et la ponctualité. Toute absence doit être justifiée.**

Il est très important pour votre enfant et les autres élèves de sa classe de venir à l'école en bonne santé : pas de fièvre...(protocole sanitaire à respecter)

Règlement intérieur:

Les horaires d'accueil de l'école (lundi, mardi, mercredi matin, jeudi, vendredi)

Entrée: le matin 8h20-8h30

après-midi 13h20-13h30

Sortie: le midi 11h20-11h30

après-midi 16h20-16h30

A savoir : nous proposons deux ouvertures du portail à 10h10 et 14h30: pour les rdv médicaux, prises en charge orthophoniques... **il est nécessaire de prévenir l'enseignante à l'avance et par écrit .**

A la rentrée 2021, l'instruction est obligatoire : si le choix des parents c'est l'école maternelle alors l'inscription implique **l'assiduité et la ponctualité. Toute absence doit être justifiée.**

Il est très important pour votre enfant et les autres élèves de sa classe de venir à l'école en bonne santé : pas de fièvre...(protocole sanitaire à respecter)

Pour communiquer avec l'école : vous pouvez téléphoner (répondeur), écrire un mail, ou écrire dans le cahier de liaison.

Encore quelques informations...

La coopérative scolaire à laquelle vous pouvez participer : elle permet de financer une partie des projets et des sorties (le tarif est dégressif en fonction du nombre d'enfants scolarisés sur le groupe scolaire). L'enseignante de votre enfant vous indiquera le montant à la rentrée prochaine.

L'assurance scolaire: merci de fournir une attestation à la rentrée (responsabilité civile + individuelle accident)

Il y a deux associations de parents d'élèves : l'API (parents élus aux élections d'octobre), qui participe à la vie de l'école en assistant aux conseils d'école qui ont lieu trois fois dans l'année.

L'AESS est l'autre association qui regroupe des parents d'élèves et des enseignants de l'école. Son but est d'animer la vie de l'école en proposant des actions au cours de l'année : cross, soirées jeux, vente de brioches à Noël, loto, vente de fleurs, kermesse... et de participer aux financements de certains projets de classe.

La classe de petite section

- Effectif : de 25 à 28 enfants
- 1 enseignante et 1 ATSEM
- Parfois 1 AESH
- La classe est un lieu d'apprentissage : il est très important de donner l'habitude à votre enfant de venir à l'école régulièrement en particulier le matin, et de respecter les horaires. Les cahiers des enfants sont des témoins de leur vie à l'école, pensez à les regarder en leur présence afin de leur montrer tout votre intérêt !

Matériel pour la rentrée

- 4 photos d'identité
- 1 cahier 24x32, 96 pages minimum
- 1 classeur souple format A4
- 1 boîte de mouchoirs
- 1 paquet de lingettes

La rentrée échelonnée

Une rentrée échelonnée et accompagnée pour un accueil individualisé.

La rentrée en petite section se fait progressivement pour une meilleure adaptation au milieu scolaire. Les enfants vont venir en petits groupes pour des temps courts. Petit à petit, la durée de fréquentation va s'allonger et le groupe devenir de plus en plus nombreux. La maîtresse et l'ATSEM de la classe seront présentes pour vous aider et mieux connaître votre enfant.

Du jeudi 2 au jeudi 09 septembre :

les enfants viennent seulement le matin à l'école. A partir du vendredi 10 septembre, pour les familles qui le désirent, votre enfant pourra fréquenter les temps périscolaires (cantine et accueils matin/ soir)

4 groupes :

La rentrée échelonnée

Si vous choisissez le groupe A : votre enfant viendra à l'école le jeudi 02/09 de 8h20 à 9h45 ($\frac{1}{4}$ de classe), puis le lundi 06/09 de 8h20 à 11h20 ($\frac{1}{2}$ classe), enfin le jeudi 09/09 (classe entière) de 8h20 à 11h20.

La rentrée échelonnée

Si vous choisissez le groupe B, votre enfant viendra à l'école le jeudi 02/09 de 10h à 11h20 ($\frac{1}{4}$ de classe), puis le lundi 06 de 8h20 à 11h20($\frac{1}{2}$ classe), enfin le jeudi 09 (classe entière)de 8h20 à 11h20.

La rentrée échelonnée

Si vous choisissez le groupe C : votre enfant viendra à l'école le vendredi 03/09 de 8h20 à 9h45 ($\frac{1}{4}$ de classe), puis le mardi 07 de 8h20 à 11h20 ($\frac{1}{2}$ classe), enfin le jeudi 09 (classe entière) de 8h20 à 11h20.

La rentrée échelonnée

Si vous choisissez le groupe D : votre enfant viendra à l'école le vendredi 03/09 de 10h à 11h20 ($\frac{1}{4}$ de classe), puis le mardi 07 de 8h20 à 11h20 ($\frac{1}{2}$ classe), enfin le jeudi 9 (classe entière) de 8h20 à 11h20.

Une fois ce temps d'adaptation passé, à partir du vendredi 10 septembre, pour les familles qui le souhaitent, votre enfant pourra déjeuner à la cantine et fréquenter les temps périscolaires du matin et/ ou du soir.

Visite des locaux, rencontre avec les maîtresses

- La date sera fixée en fonction des contraintes sanitaires, au mois de juin, plutôt un soir de semaine à partir de 18h, ou un mercredi matin. Vous serez invités par mail.
- Merci de donner votre choix pour le groupe de rentrée échelonnée. Si vous avez d'autres enfants scolarisés dans le groupe scolaire privilégiez plutôt les groupes B, C, ou D qui vous permettront d'être disponibles aussi pour vos autres enfants.

Bienvenue à l'école maternelle Signoret